



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 30 janvier 2023

DCS n°2023-06

Date de convocation :
20 janvier 2023

Délégués en
exercice : 47

Titulaires : 29
Suppléants : 7
Absents non
remplacés : 11

Quorum : 24

Votants : 36

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Stéphane Garcia, le 1^{er} Vice-Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Claude MOREL, M. Steve SOLER, Mme Jeanine DRAY, Mme Annick DUBOIS, M. Franck JOUSSELIN, M. Patrick SANDEVOIR, M. Yvan BOURELLY, M. Michel DOUCENDE, M. Joël GUIN, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, Mme Nathalie LE GOFF, M. Michel TERRISSE, M. Jean BERARD, M. Christian GROS, M. Stéphane MICHEL, M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWCZ, M. Stéphane GARCIA, M. Christophe REYNIER-DUVAL, M. Claude AVRIL, M. Nicolas PAGET, M. Xavier MARQUOT, M. Fabrice LEAUNE, M. Marc GABRIEL, Mme Patricia LISPAL-GONDRAN, Mme Christine LANTHELME, Mme Florence GOURLOT,

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Paul Roger GONTARD représenté par M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS
M. Joël PEYRE représenté par M. Julien DE BENITO
M. Daniel BELLEGARDE représenté par Mme Dominique ANCEY
M. Jacques DEMANSE représenté par Mme Carole DELAFONTAINE
M. Yann BOMPARD représenté par M. Claude BOURGEOIS
M. Denis SABON représenté par M. Jonathan ARGENSON
M. Louis DRIEY représenté par Mme Françoise GRANDMOUGIN

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme Cécile HELLE (Excusée), Mme Aurore CHANTY (Excusée), M. Patrick SUISSSE (Excusé), M. Serge MALEN (Excusé), M. Jean Claude RUSCELLI (Excusé), M. Jean-Pierre FENOUIL (Excusé), Mme Claudine MAFFRE (Excusée), M. Thierry VERMEILLE (Excusé), Mme Christine WINKELMANN (Excusée), M. Pascal CROZET (Excusé), M. Pierre JOUVENAL,

ÉTAIT PRÉSENT SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE :

M. Michel BERARDO

Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY

OBJET : Budget Primitif – exercice 2023 et Appel à cotisations des EPCI membres du SMBVA



Rapporteur : Stéphane Garcia

Le Budget Primitif 2023 est établi en tenant compte du débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le Lundi 12 décembre 2022 lors de la séance du Comité Syndical.

Les dépenses et les recettes sont équilibrées tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Présentation générale du BP 2023 :

Date : 18/01/2023 16:53

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

SMBVA - SM du Bassin de Vie d'Avignon / PRI - Budget SMBVA / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	667 659.00	667 659.00	559 076.71	83.74		645 048.30	645 048.30	96.61	
Recette	667 659.00	667 659.00	668 203.95	100.08		645 048.30	645 048.30	96.61	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	109 127.24	0.00					
Investissement									
Dépense	441 366.12	441 366.12	184 555.75	41.81	63 390.00	444 433.37	507 823.37	115.06	
Recette	441 366.12	441 366.12	414 984.88	94.02		507 823.37	507 823.37	115.06	
Total investissement	0.00	0.00	230 429.13	0.00	-63 390.00	63 390.00			
Total DEPENSE	1 109 025.12	1 109 025.12	743 632.46	67.05	63 390.00	1 089 481.67	1 152 871.67	103.95	
Total RECETTE	1 109 025.12	1 109 025.12	1 083 188.83	97.67		1 152 871.67	1 152 871.67	103.95	
Total GENERAL	0.00	0.00	339 556.37	0.00	-63 390.00	63 390.00			



Section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	141 804,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	167 645,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 600,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		450 049,00	0,00	475 000,00	0,00	475 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		450 049,00	0,00	475 000,00	0,00	475 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	27 151,24		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	190 458,76		170 048,30	0,00	170 048,30
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		217 610,00		170 048,30	0,00	170 048,30
TOTAL		667 659,00	0,00	645 048,30	0,00	645 048,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	645 048,30
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	628 468,00	0,00	629 608,00	0,00	629 608,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		637 968,00	0,00	629 608,00	0,00	629 608,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		637 968,00	0,00	629 608,00	0,00	629 608,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	29 691,00		13 659,00	0,00	13 659,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		29 691,00		13 659,00	0,00	13 659,00
TOTAL		667 659,00	0,00	643 267,00	0,00	643 267,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 781,30
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	645 048,30
---	------------



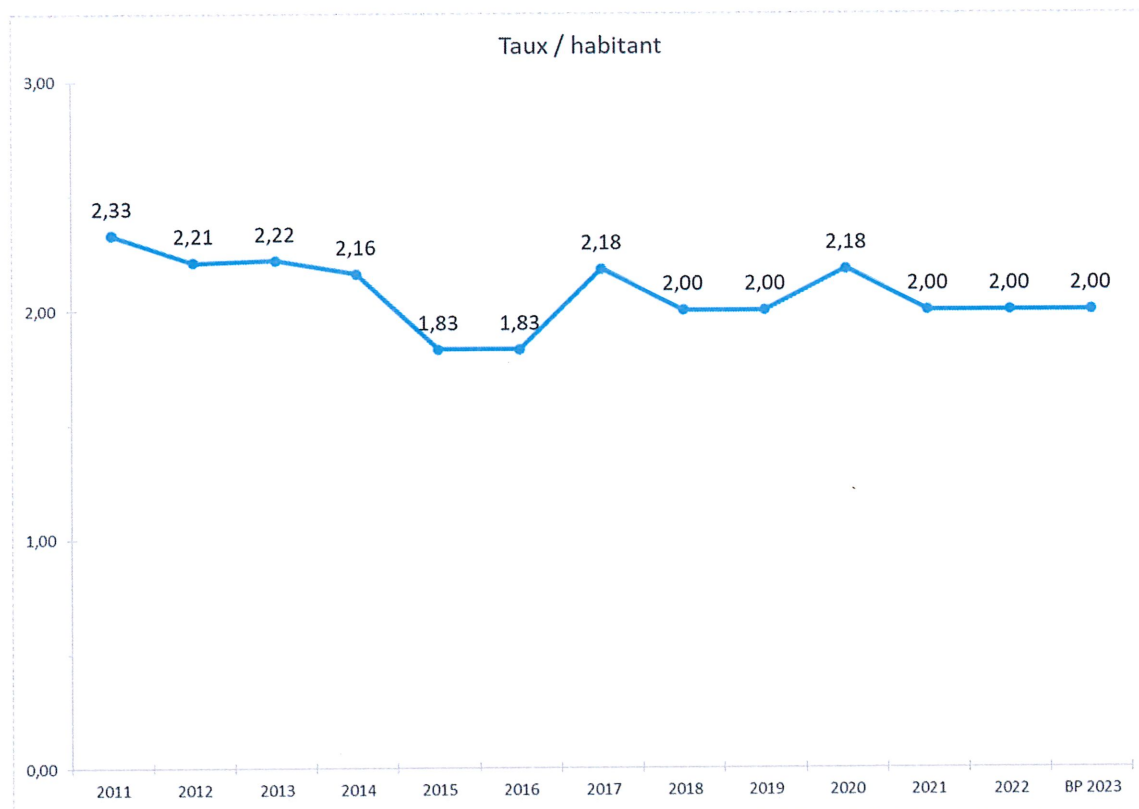
o Répartition de la population par intercommunalité :

EPCI	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
GA	197 731	196 640	197 679	196 849	196 599	197 102	197 725
LSC	49 233	49 123	49 248	50 051	50 613	51 034	51 261
POP	45 800	46 028	45 829	45 602	45 681	45 854	45 460
CCAOP	19 247 **	19 325	19 506	19 817	20 013	20 244	20 358
TOTAL	312 011	311 116	312 262	312 319	312 906	314 234	314 804

** à compter du 15 mai 2017

o Répartition de la participation par intercommunalité :

EPCI	2017	2018	2019	2020	2021	BP 2022	BP 2023
GA	427 098,96	359 851,20	361 752,57	428 348,89	393 198,00	394 204,00	395 450,00
LSC	106 343,28	89 895,09	90 123,84	108 912,37	101 226,00	102 068,00	102 522,00
POP	98 928,00	84 231,24	83 867,07	99 231,22	91 362,00	91 708,00	90 920,00
CCAOP	25 983,45 **	35 364,75	35 695,98	43 122,34	40 026,00	40 488,00	40 713,00
TOTAL	658 353,69	569 342,28	571 39,46	679 614,82	625 812,00	628 468,00	629 608,00
Taux €/habitant	2,16	1,83	1,83	2,18	2,00	2,00	2,00





Section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	406 675,12	63 390,00	398 474,37	0,00	461 864,37
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	32 300,00	0,00	32 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	411 675,12	63 390,00	430 774,37	0,00	494 164,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	411 675,12	63 390,00	430 774,37	0,00	494 164,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	29 691,00		13 659,00	0,00	13 659,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 691,00		13 659,00	0,00	13 659,00
	TOTAL	441 366,12	63 390,00	444 433,37	0,00	507 823,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	507 823,37
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	120 864,06	0,00	107 345,94	0,00	107 345,94
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	120 864,06	0,00	107 345,94	0,00	107 345,94
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	120 864,06	0,00	107 345,94	0,00	107 345,94
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	27 151,24		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	190 458,76		170 048,30	0,00	170 048,30
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	217 610,00		170 048,30	0,00	170 048,30
	TOTAL	338 474,06	0,00	277 394,24	0,00	277 394,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	230 429,13
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	507 823,37
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

156 389,30

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Considérant que le Bureau Syndical, réuni le lundi 16 janvier 2023, a émis un avis favorable pour cette proposition de délibération,

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **ADOpte** du Budget Primitif 2023 conformément à la nomenclature M14 et en application des articles L.2313-1 et L 2313-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (vote par nature et par chapitre) équilibré en mouvements budgétaires tels que détaillés ci-dessus,
- **FIXE** la participation des collectivités membres du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon pour l'exercice 2023 comme cela est précisé en recettes de fonctionnement à l'article 74751 « Participations – Groupements de Collectivités »
- **APPELLE** la participation des collectivités membres du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon pour l'exercice 2023 déduction faite de l'appel anticipé partiel prévu par la délibération n°2022-30 du 12 décembre 2022.

La délibération est adoptée.



Vote du Comité :

- POUR : 36
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La secrétaire de séance
Jeanine Dray

La Présidente
Pascale Bories





Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon

Budget Primitif 2023 – Arrêté Signatures

Nombre de membres en exercice : 47
 Nombre de membres présents : 36
 Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES : Pour : 36
 Contre : 1
 Abstentions : 1

Date de convocation : 20/01/2023

Présenté par Madame Pascale BORIES, Présidente, et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de Comité Syndical,

Les membres de l'assemblée délibérante,

 Paul-Roger GONTARD Avignon	 Cécile HELLE Avignon	 Joel PEYRE Avignon	 Claude MOREL Caumont-sur-Durance	 Aurore CHANTY Entraigues-sur-la-Sorgue
 Daniel BELLEGARDE Jonquerettes	 Steve SOLER Le Pontet	 Patrick SUISSE Le Pontet	 Jeanine DRAY Les Angles	 Annick DUBOIS Morières-Lès-Avignon
 Franck JOUSSELIN Morières-Lès-Avignon	 Pierre JOUVENAL Pujaut	 Patrick SANDEVOIR Rochefort-du-Gard	 Serge MALEN Saint-Saturnin-Lès-Avignon	
 Jacques DEMANSE Sauveterre	 Yvan BOUREZNY Saze	 Michel DOUCENDE Vedène	 Joël GUIN Vedène	 Hervé BERENGUER Velleron
 Pascale BORIES Villeneuve-Lez-Avignon	 Nathalie LE GOFF Villeneuve-Lez-Avignon	 Michel TERRISSE Althen-des-Paluds	 Jean BERARD Bédarrides	 Jean-Claude RUSCELLI Bédarrides
 Christian GROS Monteux	 Stéphane MICHEL Monteux	 Fulgencio BERNAL Pernes-les-Fontaines	 Didier CARLE Pernes-les-Fontaines	 Pascale CHUDZIKIEWCZ Sorgues



**Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon**

Budget Primitif 2023 – Arrêté Signatures

 Stéphane GARCIA Sorgues	 Christophe REYNIER-DUVAL Caderousse	 Claude AVRIL Châteauneuf-du-Pape	 Jean-Pierre FENOUIL Courthézon	 Nicolas PAGET Courthézon
 Claudine MAFFRE Jonquières	 Thierry VERMEILLE Jonquières	 Yann BOMPARD Orange	 Xavier MARQUOT Orange	 Denis SABON Orange
 Christine WINKELMANN Camaret-sur-Aigues	 Fabrice LEAUNE Lagarde-Paréol	 Louis DRIEY Piolenc	 Pascal CROZET Sainte-Cécile-Les-Vignes	 Marc GABRIEL Sérignan-du-Comtat
 Patricia LISPAL-GONDRAN Travaillan	 Christine LANTHELME Uchaux	 Florence GOURLOT Violès	[Hatched area]	

A Le Pontet, le 30 janvier 2023

La Secrétaire de séance, Jeanine DRAY

La Présidente, Pascale BORIES

